



“*LE LIEN*” de Relais d’amitié et de prière

Rencontre chrétienne de parents et amis de personnes souffrant de maladie psychique

Editorial

Relais se vit dans les groupes...



Il n’y a pas de « gravi-centre » à notre Mouvement ! Les 34 groupes de *Relais d’amitié et de prière* existant aujourd’hui en France vivent intensément, spécifiquement et localement comme le premier groupe né il y a bientôt 30 ans. C’est bien

là que chacun apporte ses souffrances, les partage, les confie au Seigneur, reçoit les grâces et l’Espérance dont il a besoin. C’est là que la parole de Dieu l’éclaire pour son chemin personnel. C’est là que tous prient les uns pour les autres dans la communion des personnes souffrantes et de leurs proches. C’est par là également que les membres de Relais s’inscrivent dans la vie de l’Eglise, les paroisses, le monde des croyants et de l’aumônerie d’hôpital.

Dans ce numéro, un groupe de l’Ouest nous témoigne simplement de sa vie spirituelle, de son action dans l’Eglise et de son lien avec l’articulation centrale du Mouvement. Un autre groupe, du centre de la France, nous témoigne de son démarrage et de son expérience de partage et de prière depuis 18 mois. Un peu plus loin, le membre d’un groupe rhodanien partage avec nous les épisodes difficiles de son dialogue avec les soignants à l’occasion d’une hospitalisation à la demande d’un tiers (HDT). Chacun appréciera ces partages comme une marque d’amitié et de solidarité : **Relais se vit dans les groupes.**

Cependant, nous pensons également aujourd’hui à toutes les personnes trop éloignées matériellement d’un groupe pour pouvoir rompre leur isolement, et les portons dans nos prières. La gymnastique permanente du bureau de l’association est d’écouter et de faire germer de nouveaux groupes d’où il nous vient des appels isolés : *Relais* se vit aussi partout où souffle l’Esprit.

Jean-Claude Leclercq
Président

Sommaire

- **Editorial**
Jean-Claude Leclercq
- **Prière**
Merci d’être là...
- **Action de grâces**
Père Michel Rinneteau
- **Autour de Mgr Thomas**
Les adjoints, le groupe « conjoints »
- **Nouvelles des groupes**
Vie du groupe de Rennes
Naissance et vie du groupe de Bourges
- **Lettre aux soignants**
Témoignage d’une mère d’autiste
- **Nouvelles et annonces**

Prière

Seigneur, merci d’être là et de nous tendre la main

Seigneur,
quand je suis blessé, écrasé,
quand je n’ai plus de courage pour continuer,
merci d’être là et de me tendre la main.

Merci d’être là
quand vient l’épreuve,
quand le coup fait très mal
et que je pleure dans le silence de ma chambre.
merci d’être là et de me tendre la main.

Quand gronde la révolte,
quand vient la tentation de crier, de me battre,
d’accuser,
quand je rage contre tout et contre tous,
merci d’être là et de me tendre la main.

Quand je me sens seul, las,
quand je doute de moi,
merci d’être là dans les mains tendues,
merci d’être là dans les regards de tendresse,
merci d’être là dans les paroles d’amitié,
merci d’être là présent grâce aux personnes
qui croisent ainsi mon chemin,
merci d’être là et de me tendre la main.



● ● ● ***Merci d'être là toujours,***
présent dans l'amitié partagée,
présent dans la solidarité active,
présent dans la vivifiante union de
tous ceux qui vivent unis à toi,
merci d'être là au milieu de nous ici
rassemblés.

***Seigneur merci d'être là et de nous
tendre la main.***

Prière aménagée d'un diaporama qui
circule par courriel, intitulé : Carême
2004, par Création Mamipo.

Je rends grâce à Dieu...

*Je rends grâce à Dieu sans cesse à votre sujet, pour la Grâce de Dieu
qui vous a été donnée dans le Christ Jésus. (1Cor 14).*

Toutes les lettres de Saint Paul à ses communautés sont introduites
par cette même action de grâce. Et il convient que nous commençons
par rendre grâce au Seigneur pour tout ce que nous vivons avec lui en
équipe "Relais".

Nous sommes pourtant au coeur de "la grande épreuve" (Apo 7/14),
mais le Seigneur est avec nous pour la traverser (Heb 2/18).

Nous rendons grâce pour le don de la Foi qui nous est fait au coeur
même de l'expérience de la solitude et de l'abandon.

Nous rendons grâce pour le don de l'Espérance qui nous fait sur-
monter le sentiment de culpabilité et persévérer sans perdre patience.

Nous rendons grâce pour le don de l'Amour qui nous fait aimer
gratuitement, non seulement sans attendre de retour, mais en suppor-
tant les reproches et les agressions.

Nous rendons grâce au Seigneur qui nous fait "*porter les fardeaux
les uns des autres, et accomplir ainsi la loi du Christ*" (Gal 6/2).

Nous rendons grâce pour nos équipes, elles sont petites et fragiles,
mais elles portent dans notre Eglise un important témoignage : celui
"des pauvres de coeurs". C'est à eux que le Christ a donné la première
place.

Nous rendons grâce avec ceux qui cette année, en rencontrant une
équipe "Relais", pourront sortir de l'angoisse qui les étirent, depuis
qu'un de leurs proches est gravement malade ; qu'ils éprouvent la dou-
ceur du Seigneur et son repos (Mt 11/28).

Nous rendons grâce enfin pour Marie que le Christ nous a donnée
comme mère, car elle est présente à nos côtés, quand tout semble
perdu (Jn 2/1 et 19/25).

Père Michel Rinneteau
Conseiller spirituel adjoint de Mgr Thomas



Désignation de trois adjoints au Conseiller Spirituel national

Le conseil d'administration du
3 juin dernier a validé la proposi-
tion de Monseigneur Thomas de
désigner trois adjoints au Con-
seiller Spirituel national, afin de
l'aider dans ses différentes tâches,
qu'il s'agisse de le représenter à
certains conseils de *Relais* auquel
il ne peut assister, résidant à 500
km de Paris, ou à écouter les at-
tentes, les réflexions et les sou-
haits des conseillers spirituels des
34 groupes Relais.

François Ripoché et Michel
Rinneteau (prêtres du diocèse de
Versailles) ainsi que Jacqueline
Guieu, religieuse du Cénacle de
Versailles, cooptés par leurs pairs
à l'occasion d'une consultation de
Mgr Thomas auprès de tous les
conseillers spirituels de groupe,
ont accepté cette mission. D'ores
et déjà des réflexions ont été me-
nées, par exemple sur la situation
difficile des conjoints de malades
psychiques, ou sur les liens possi-
bles avec *Amitié Espérance*.

Une démarche d'espérance pour les conjoints de malades psychiques

Mgr Thomas nous a fait part des modalités actuelles de son accompagnement des conjoints de malades psychiques et de l'état des réflexions qu'il mène sur ce sujet avec ses trois conseillers spirituels adjoints :

« Dans les mois qui viennent, nous devons réfléchir à la situation particulièrement difficile des époux dont le conjoint est atteint de trouble ou de maladie psychique. »

Pendant la rencontre de Lille, j'ai participé au carrefour réunissant douze membres de *Relais* vivant cette épreuve avec grande souffrance. Tous se sont exprimés en liberté et souvent dans les larmes. La plupart se sentent démunis parce qu'ils ont choisi, aimé et épousé librement le conjoint dont les troubles sont souvent apparus un certain nombre d'années après le mariage ou la naissance des enfants. Tous doivent affronter des questions venant de leurs enfants, de leurs propres parents, de leurs amis. La plupart ont dû soit se séparer, soit divorcer civilement pour sortir d'une situation devenue intolérable, mettant en danger leur propre santé. Ce qui ajoute un lot de questions ou de jugements négatifs à leur égard, notamment dans certaines paroisses ou associations catholiques. Depuis des années, pour ma part, en écoutant des personnes divorcées ou remariées, je me rends compte que le divorce est intervenu pour ce motif de trouble ou maladie psychique du conjoint. Je ne saurais risquer une statistique mais je peux dire qu'un certain nombre d'échecs en couples ont eu pour cause le psychisme difficile d'un des époux.

Que dire ? Que conseiller ? Que faire pour le bien du couple, de chaque conjoint ? En conscience ? Pour le bien des enfants ?

RELAIS amorce une réflexion autour de ce problème. Des liens se tissent, par mail, entre conjoints affrontés à ces redoutables questions. La revue « Ombres et Lumière » n° 169 (printemps 2009) a publié un article que j'ai rédigé en collaboration avec une personne vivant cette situation. Le Père Ugeux et Agnès Auschitzka, que nous avons tellement appréciés en 2009 et 2010, ont écrit deux belles pages dans la même revue n° 147, mars-avril 2010, p.8 et 9. Premiers balbutiements sur un nœud de questions qu'il nous faut saisir courageusement, sans tarder. Il y a trop de souffrances contenues depuis des années à ce sujet.

Si vous avez des lumières ou suggestions à partager, je suis à votre écoute, pas seul, mais avec beaucoup d'autres à *Relais*. Ouvrez votre internet et écrivez-moi (thomasjc@orange.fr)

Très fraternellement. »

Jean Charles THOMAS,
conseillerspirituel National de RELAIS

NOUVELLES DES GROUPES

**Vie du groupe Relais d'amitié
et de prière de Rennes :**

Un enracinement local profond



Pour répondre aux besoins spécifiques des membres d'un groupe « *Relais d'amitié et de prière* », un enracinement local profond est indispensable, dans la ville, dans le département, dans la région.

Chaque membre sait combien les attentes d'un proche de malade psychique sont nombreuses, récurrentes, parfois urgentes, toujours très variées. Besoins d'ordre religieux, médical, psychologique, administratif...

Certes, le **besoin de prière** est évoqué en premier, car le groupe est avant tout chrétien. Mais le besoin d'entraide concrète se manifeste très vite en second lieu, en particulier au cours des réunions. Ce sont parfois de véritables « SOS ». Ainsi, au mois d'août nous recevons un courriel : « *Est-ce que certains d'entre vous auraient des pistes de psy (psychiatres, psychothérapeutes, psychologues, coach....) à Rennes ? Je recherche pour ma fille un thérapeute de façon assez urgente, car elle rechute : Elle a arrêté ses médicaments il y a plus d'un mois, et a fait une nouvelle tentative de suicide il y a 3 jours ...* »

C'est un devoir du « groupe d'amitié » que d'essayer de répondre aux attentes de ses membres. En effet, Jésus nous dit : « *C'est la miséricorde que je veux, et non les sacrifices* » (Math 9,13). En l'occurrence, c'est la bonté manifestée par les membres du groupe qui importe et non seulement un rituel religieux. Cette entraide peut se manifester par l'écoute et la compassion, et souvent par des échanges d'informations.

● ● ●
Comment le groupe peut-il être en mesure de répondre à ces besoins et donc d'assurer sa mission d'entraide ?

Il convient tout d'abord de veiller à maintenir des **liens étroits avec le bureau de l'association** : adhésion, participation aux rencontres nationales, lecture du « Lien »... En effet, il assure l'existence et le bon fonctionnement de chaque groupe.

Mais ensuite, c'est sur le **plan local que le groupe va puiser ses principales ressources** et assurer sa pérennité, en se donnant les moyens de répondre concrètement aux attentes de ses membres.

Les **relations engagées et maintenues avec le diocèse** vont permettre, en particulier, de faire connaître la maladie psychique dans le milieu chrétien : pastorale de la santé, pastorale de la famille, écoles de l'enseignement catholique, paroisses, radio chrétienne...

Par exemple, **les parents d'élèves et enseignants sont concernés** : 1% de la population est atteinte de cette maladie qui se déclenche, en général entre 15 et 30 ans. Donc, dans une école de 1000 élèves, quelques cas peuvent apparaître en cours d'année ; aux parents et aux enseignants de les détecter pour qu'ils soient soignés rapidement. Il faudrait donc qu'ils soient informés.

C'est également en expliquant la nature et les **symptômes de la maladie psychique** et toutes les **répercussions sur la famille et l'entourage**, que nous pouvons justifier la nécessité de l'existence de ces groupes *Relais* et de celle des conseillers spirituels spécifiques pour les accompagner.

Certes, une information peu agréable à entendre penseront certains, que peut-on faire penseront d'autres ?... Une charge de plus estimera le diocèse ? Mais pour convaincre, le groupe peut s'appuyer sur les **paroles de Jésus** : *« Ce ne sont pas les gens bien-portants qui ont besoin du médecin, mais les malades »* (Math 9,12).

Le **soutien d'un conseiller spirituel** nous semble fondamental dans un groupe, pour aider à prier, expliquer la Parole, et rappeler sans cesse la tendresse de Dieu. Que les membres du groupe retrouvent le

chemin de la paix, malgré tout ! *« Heureux ceux qui souffrent, ils seront consolés »* ; quel paradoxe à expliquer ! Ce message d'Espérance chrétienne, qui peut, mieux qu'un conseiller spirituel, le faire passer ?

Les relations avec les **autres groupes « Relais » de la région** sont également à développer pour resserrer les liens, s'inspirer des solutions existantes. C'est souvent « à l'image » d'un groupe existant que se crée un nouveau groupe qui pourra répondre aux attentes d'autres proches de malades psychiques. C'est ainsi que plusieurs groupes « Relais » se sont formés dans la région ouest.

En plus de l'aspect proprement religieux, il importe que le groupe entretienne des **relations privilégiées avec les institutions laïques locales** : avec des associations spécialisées comme l'UNAFAM, les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle), ... les instituts, hôpitaux, établissements de soins, les administrations : MDPH (maison départementale des personnes handicapées), les services d'action sociale.... En effet, ces organismes sont nombreux, très différents dans leur fonction, et souvent peu ou mal connus, y compris des psychiatres. Dans ce but, le groupe pourrait se constituer peu à peu un « dossier de renseignements » sur chacune de ces structures locales afin de pouvoir renseigner utilement les membres.

Ainsi donc, le groupe *Relais* se veut-il une communauté où se vivent l'amitié et la prière, l'entraide et le repos. Dans cette perspective, il doit tisser une « toile », à la façon des internautes, pour **développer et maintenir les relations locales, et ainsi aider chaque membre à vivre dans la confiance et l'Espérance.**

Françoise et Raymond Baudouin
Groupe « Relais » de Rennes

Naissance et vie du groupe Relais d'amitié et de prière de Bourges

Thérèse Vidal, responsable du groupe de Bourges et sœur de malade psychique, témoigne de la naissance et de la vie de ce jeune

groupe « Relais d'amitié et de prière ». Depuis août dernier, au bout de deux années de fonctionnement, il est dans l'obligation d'évoluer avec un nouveau conseiller spirituel, suite à mutation de la précédente. Prions pour les participants aux rencontres qu'il organise.

« Depuis un certain temps, une idée me trottait dans la tête : rejoindre un groupe spirituel de partage avec des familles et amis de personnes atteintes de maladie psychique. J'avais entendu parler du mouvement « Relais d'amitié et de prière » à travers la lecture de témoignages.

A Bourges s'est créé un groupe « *Foi et lumière* », j'y suis allée, mais je me suis vite rendu compte que cela ne correspondait pas à ce que je recherchais : le handicap mental est différent de la maladie psychique.

Il m'arrivait d'évoquer cette question à l'équipe Vie chrétienne et à mon accompagnateur spirituel.

Un jour, j'ai téléphoné à l'OCH qui m'a mise en contact avec le président de « Relais d'amitié et de prière ».

Ensuite, tout s'est très vite enchaîné : rencontre avec un membre du Conseil d'administration, une lettre envoyée à chaque responsable du doyenné pour les informer de ce projet, une prise de contact avec la Pastorale de la Santé, une rencontre personnelle avec l'évêque.

Une religieuse de la Compagnie de Sainte-Ursule a accepté d'accompagner le groupe.

J'ai participé à une rencontre nationale, à Paris, sur le thème « *Avec les personnes en souffrance psychique, de la compassion à l'espérance* » en février 2009.

J'étais prête à lancer un groupe à Bourges. Avec l'accompagnatrice, nous avons parlé autour de nous de notre projet et avons contacté l'UNAFAM.

Nous avons commencé en douceur en mars 2009 et avons eu 8 réunions

(le samedi après-midi de 14h30 à 17h). Les Sœurs de la Communauté de Sainte-Ursule nous ont accueillies chez elles. Nous avons eu des moments de découragement..., mais nous avons persévéré...



Chaque rencontre est préparée entre le conseiller spirituel, le responsable et, si possible, un membre du groupe ; la préparation est envoyée à chacun.

Nous commençons par un temps de nouvelles, d'événements passés entre deux réunions ; nous continuons par un temps de partage autour d'un texte « parlant » où chacun peut s'exprimer personnellement. Nous terminons par un temps de prière animé par le Conseiller spirituel autour de la Parole de Dieu.

Après avoir choisi une date, un temps convivial est proposé et les discussions se poursuivent.

A chaque fois, l'équipe s'étoffe ; certaines personnes ne viennent pas régulièrement, mais nous restons en contact avec elles.

Le groupe se compose d'une quinzaine de personnes : épouses, parents, grands-parents, sœur de personnes atteintes de troubles psychiques (maladie bipolaire, schizophrénie, TOC...).

Nous sommes en lien avec deux communautés contemplatives : les Sœurs de l'Annonciade et celles du Carmel de Bourges à qui nous confions nos réunions.

Le **binôme responsable-conseiller spirituel** très important ; nous sommes en complémentarité. En juin dernier, toutes les deux, nous avons fait une relecture : nous sommes « impressionnées » par la profondeur des échanges, la qualité d'écoute ; les personnes « se mettent à nu », partagent librement et ne se sentent pas jugées.

« *Relais d'amitié et de prière* » est un lieu de partage, de réconfort spirituel... Les personnes osent s'interpeller. Nous cheminons ensemble et j'irais jusqu'à dire qu'il y a une communion entre nous. »

Thérèse Vidal

Responsable du groupe de Bourges



Journée Relais Inter-groupes des Yvelines

à la Basilique Notre Dame de Bonne Garde de Longpont (Essonne) – 26 juin 2010

L'année de *Relais d'amitié et de prière* est jalonnée de temps forts : réunions, rencontres nationales, conférences... et elle comporte aussi un temps de « désert » : les 3 mois d'été où toute activité cesse, où beaucoup se dispersent... Il faut attendre bien après la rentrée scolaire pour que les groupes se reforment.

Comment traverser cette période dans les meilleures conditions spirituelles ?

C'est comme à bicyclette : il faut prendre de l'élan !

Voilà ce que la bonne vingtaine de personnes des trois groupes *Relais* que comptent les Yvelines (St Quentin-en-Yvelines, Versailles et Boucle-de-la-Seine), est venue chercher samedi 26 juin à la Basilique de Longpont, dans l'Essonne : de l'élan pour traverser la déshérence estivale, de la force pour assumer la vie au quotidien auprès de leur(s) proche(s) malade(s) psychique(s).

« *On fortifie sa foi en la partageant avec les autres.* » - Jean-Paul II

Il y a eu deux interventions au cours de cette journée (cf. compte-rendu complet sur le site internet) :

- celle du **père François Ripoché, conseiller spirituel du groupe Relais « Boucle de la Seine »**, qui a commenté l'évangile du jour ;

- celle du **Dr Madelin, pédiatre et humaniste**, qui a soulevé à notre intention un coin du voile du no man's land que constitue, pour la plupart d'entre nous, la pratique médicale.

Extraits du compte-rendu de la journée de Longpont.

Groupe de Nancy : témoignages à l'occasion du départ de Sœur Bernadette

Depuis trois ans, je vais aux réunions du groupe *Relais d'amitié et de prière* de Nancy auxquelles participait également Sœur Bernadette presque depuis la création du groupe. J'ai toujours été frappée par sa présence discrète, souriante et pacifiante. Elle parle peu mais toujours à bon escient et manifeste une grande écoute. On perçoit à travers sa parole, son regard, qu'elle a une grande expérience des malades et de leurs souffrances. Elle s'exprime avec beaucoup d'humilité, de simplicité et d'amour, donnant ainsi la paix qui l'habite.

De plus j'apprécie aussi les petites anecdotes qu'elle trouve dans des revues et cite en fin des réunions, mettant ainsi une atmosphère de joie fraternelle et de paix. Parfois elle lit une prière correspondant à ce que le groupe a vécu pendant la réunion.

Elle nous manquera beaucoup mais le Seigneur l'appelle pour une autre mission et nous prions pour elle en disant « Merci Sœur Bernadette ».

Une clarisse de
Vandœuvre les Nancy
Sœur Marie-Cécile

Toujours d'humeur égale, elle participait activement à la préparation de nos réunions pour lesquelles elle avait toujours un sujet de réflexion à nous proposer. Et elle était à notre écoute, on pouvait l'appeler à tout moment pour lui confier nos angoisses, nos peurs avec nos malades ; alors elle nous assurait de ses prières. Son départ laisse un grand vide.

Madeleine Dubuquoy,
ancienne responsable du groupe
de Nancy



Lettre d'une mère d'autiste à ses soignants

Cette « Lettre aux soignants » leur a été adressée par la **maman d'un autiste**. Elle nous l'a transmise, avec ses commentaires, pour mieux faire connaître la situation dramatique des autistes adultes qui sont soignés avec les mêmes méthodes que les psychotiques dangereux, sans parler des neuroleptiques qui sont souvent donnés en surdose.

« Je recopie deux passages d'une conférence donnée par le médecin urgentiste du SAMU social, Xavier Emmanuelli, sur le thème de la fragilité, extraits d'un livre paru chez Albin Michel : **« La fragilité, faiblesse ou richesse ? »**

Le besoin d'amour : *J'ai souvent pu être un témoin privilégié de ce qu'était la fragilité humaine. Lorsqu'une personne souffre, il y a une faille qui s'ouvre et elle se livre. La souffrance l'expose et l'être qui souffre demande à être aidé, il n'est plus qu'un être fragile qui s'abandonne à celui qui peut l'aider. Tout le monde, depuis le plus jeune âge jusqu'à la fin de ses jours, dit : « Je veux être aimé ! », « aime-moi, protège-moi ! » On demande cela au médecin. Le soignant n'est pas forcément là pour guérir mais pour soigner, pour donner son attention au patient.*

Conquérir sa liberté : *Les personnes fragiles sont aussi appelées à gagner leur liberté. La personne malade psychique est une personne. Elle a cette manière de dire : « moi, je ». Tout l'art, tout le respect, consistent à dire : « J'ai compris ta souffrance mais je ne vais pas la renforcer, je vais t'aider. Je vais marcher avec toi au nom de ma propre liberté et tu as beau être atteint, malheureux, malade, je te considère comme un autre semblable à moi ». C'est très difficile de garder une juste distance, de ne pas capter, de ne pas protéger jusqu'à faire disparaître, jusqu'à faire étouffer le sentiment de la personne chez l'autre. On a tendance à vivre par procuration, à vivre à la place de l'autre. Or il faut lui laisser un espace de respiration, de création. C'est cela le vrai amour, un amour respectueux.*

Je m'arrête là pour vous livrer ma propre analyse de la situation dramatique dans laquelle se trouve notre fils.

Je suis témoin de son désir d'aller à l'hôpital, suite à deux agressions, pour pouvoir être protégé et aidé. Il avait besoin d'en parler à d'autres personnes que ses parents qu'il ne veut pas

voir jouer les rôles de soignants et d'éducateurs. C'est très sain et courageux de sa part. Pour éviter qu'il quitte l'hôpital et se mette en danger on m'a demandé de signer une HDT (1), il en a alors compris la nécessité. Or dès qu'il est arrivé, on l'a placé en chambre d'isolement et ce depuis 50 jours. Son inhibition naturelle, sa peur des autres s'en trouvent renforcées et il ne veut plus sortir. Par contre sa famille lui manque, ce qui est légitime. Il cherche à nous téléphoner en PCV mais n'y arrive pas. Il demande de signer une décharge pour quitter l'hôpital. Bien sûr ses désirs ne sont pas satisfaits puisqu'il est sous HDT, ce qu'il ne comprend pas. Alors il donne des coups de pieds dans la porte de la chambre où il est enfermé. Un interne qu'il ne connaît pas et qui ne le connaît pas ordonne sa contention pendant 24 heures. Ce n'est pas la 1ère fois puisqu'il a déposé une plainte au directeur de l'hôpital pour contention abusive le 03/03/10. En 2009 aussi il a été contenu sans qu'on lui en explique la raison. Il a besoin qu'on lui explique qu'il doit patienter jusqu'à la mi-juin pour être expertisé car depuis 8 ans les différents psychiatres qu'il a eu n'ont pas compris ce qui l'empêche de vivre comme et avec les autres et le conduit à la dépression et au désir d'en finir avec sa vie qui n'a pas de sens. L'impuissance des médecins et de son entourage reflète sa propre impuissance. Ses troubles envahissants du comportement qui l'entraînent à manifester de la violence pourraient être apaisés par la parole échangée dans un cadre rassurant. Or l'hôpital n'est ni un lieu de parole car les soignants n'ont pas le temps et ne sont pas formés aux méthodes d'éducation structurée adaptées aux autistes Asperger, ni un cadre rassurant car 25 patients, toutes pathologies confondues, se côtoient dans un désœuvrement désolant. Il a besoin d'un emploi du temps bien précis pour éviter les crises d'angoisse, or on

ne lui offre que des temps de sortie de la chambre d'isolement de plus en plus longs qu'il ne sait pas comment remplir car les activités qu'il aime : peinture, sport, ne lui sont pas proposées. Comment s'étonner qu'il aille de plus en plus mal ? Ce n'est pas le patient qui devrait s'adapter aux soins mais les soignants qui devraient proposer des soins adaptés ».

Commentaire personnel

Suite à cette lettre, notre fils a été mieux respecté dans sa différence et les soignants lui ont manifesté plus d'attention et de respect, ce qui a eu comme conséquence immédiate de le calmer et de lui permettre de patienter. Il est quelquefois indispensable d'intervenir quand les méthodes sont trop inhumaines, tout en essayant de garder le contact avec les soignants qui empêchent la personne de se mettre en danger. **Un dialogue est nécessaire** même s'il n'est pas apprécié par les soignants qui préfèrent avoir le champ libre. **Nous ne voulons pas nous substituer à eux mais collaborer** pour une meilleure prise en charge. Notre expérience de parents ayant deux jeunes adultes autistes Asperger, diagnostiqués schizophrènes pendant 9 et 13 ans, est à transmettre pour faire évoluer les méthodes encore très cloisonnées entre la psychiatrie psychanalytique et la psychiatrie comportementale. Avec modération mais détermination nous luttons pour faire valoir les droits des autistes Asperger à une prise en charge adaptée à leurs difficultés.

C'est l'exemple de Jésus et des nombreux chrétiens qui ont lutté jusqu'au martyre pour plus de justice et de bonté qui nous aide à tenir dans la durée et le groupe *Relais* de Lyon nous soutient pour garder la FOI et l'ESPERANCE.»

Une maman

(1) hospitalisation à la demande d'un tiers

Relations

familles - soignants : un espoir d'évolution des pratiques...

« **Parents de jeunes adultes hospitalisés en psychiatrie, de l'exclusion à l'alliance** » était en effet le thème du colloque de la Fédération « Croix Marine » qui s'est tenu le 4 juin 2010 à Paris. Au cours de ce colloque, une dizaine de psychiatres ont fait part de leur émotion à la lecture d'une enquête faite par des sociologues, appuyée par la Fédération de France, auprès de 60 familles dont un proche souffre de troubles psychiatriques : ils n'avaient pas imaginé à quel point ces familles souffraient du manque de contacts avec les psychiatres, de l'absence d'informations sur la maladie mentale et les traitements et du manque de soutien pour les aider à faire face au quotidien. Et ils ont manifesté leur désir de quitter les dogmes qui stigmatisent les familles, d'être à l'écoute de leur patient et de ses proches.

Souffrance psy : un autre regard

Une initiative intéressante réalisée en Juin 2010 dans la ville Suresnes (92) : un père de famille, confronté à la maladie psychique dans sa famille et diacre en paroisse, eut l'idée de proposer à tous une **conférence-débat sur le thème « Souffrance psy : un autre regard »...**

Dans une salle municipale, autour d'une journaliste, étaient réunis la présidente du pôle Solidarité, le maire de Suresnes, Marie-Noëlle Besançon et Bernard Jolivet, psychiatres auteurs de livres « Arrêtons de marcher sur la tête » et « Pour une psychiatrie citoyenne », le représentant de l'Unafam 92 et un père de famille, atteint de troubles bipolaires ; soigné, stabilisé, celui-ci a donné un magnifique témoignage sur la façon dont il avait appris à gérer ses troubles grâce à son entourage.

Deux cents personnes et les curés de paroisse de Suresnes écoutaient les intervenants parler d'une « psychiatrie citoyenne » pour inciter chaque participant à mieux comprendre et appréhender la maladie psychique dans leur entourage sans en avoir peur. Un moment de questions-réponses clôturait la soirée ainsi qu'une vente de livres à la sortie.

Une heureuse initiative à renouveler dans d'autres communes en insistant sur le lien mairie-paroisses.

>> **Nouvelles** de Relais d'amitié et de prière

● **A lire dans** « **Ombres et Lumière** »

Dans chaque numéro :

* **La maladie psychique au quotidien** : les points de vue de Patrice Van Amerongen, psychiatre, bénévole à l'UNAFAM, et d'Agnès Auschitzka, journaliste à la Croix

Dans le n° 176 de juillet-août 2010

* **Questions en débat** : Psychiatrie : un peu d'audace s'il vous plaît ! Propos du Dr Jean-Luc Roeland et de Jean Canneva à propos du projet de loi visant à réorganiser le système psychiatrique (p. 32 à 34)

Dans le n° 177 de septembre-octobre 2010

Dossier : TOC, obsessions, rituels, comment sortir du cycle infernal ? (p.16 à 28)



● **Conférences-rencontres de l'OCH en 2010-2011**

Six d'entre elles nous concernent plus particulièrement :

- **Jeudi 25 Novembre 2010 à 20h 30** – Conférence-rencontre à Nantes Sur le thème "Face à la souffrance psychique : de l'exclusion à la rencontre", par Jean-Guilhem Xerri, président de l'association "Aux captifs, la libération"
- **Samedi 22 et dimanche 23 janvier 2011 à Trosly Breuil** - 5^{ème} week-end des pères d'une personne malade psychique ou handicapée
- **Dimanche 20 mars 2011, à Paris, Vannes, Bordeaux, Strasbourg, Tours et Nantes** – 16^{ème} journée des frères et sœurs d'une personne malade psychique ou handicapée
- **Samedi 2 et dimanche 3 avril 2011 à Orsay** - 3^e Week-end "Ressourcement en couple"
- **Jeudi 12 mai 2011 à Paris** - 1^{ère} journée des mamans ayant un enfant malade ou handicapé
- **Samedi 19 novembre 2011 à Paris** - 4^e journée des grands-parents d'une personne malade ou handicapée

Renseignements : OCH-Service communication
Tel. 01 53 69 44 30 ou www.och.asso.fr

● **Apport d'articles pour le site internet ou le journal le Lien**

Un courriel lié au site internet <http://www.relaisamitiepriere.fr> : apport@relaisamitiepriere.fr vous permet de transmettre au maître d'ouvrage du site internet et à l'équipe du journal « Le Lien » :

- Des témoignages
- Des prières
- Des articles sur votre participation à un événement concernant la maladie psychique
- Des extraits de conférence
- Des événements ayant un rapport avec *Relais d'amitié et de prière*
- Des photos, des documents audio pouvant illustrer ses articles
- Des références de revues, de livres dont vous recommanderiez la lecture,
- Des réactions sur un article paru dans le lien ou sur le site internet
-

Et pour les responsables de groupe :

- Le programme des rencontres *Relais d'amitié et de prière* (lieu, heure, déroulement habituel)

Merci d'utiliser ce canal d'information pour enrichir les médias de *Relais d'amitié et de prière*.



>> Annonce

Rencontre Nationale 2011 à Paris le 19 février 2011

Veillez noter que la prochaine rencontre nationale de Relais d'amitié et de prière aura lieu le samedi 19 février 2011 à Paris, sur le thème :

**"Souffrance psychique
d'un proche, épreuve ou conversion
pour la famille".**

Notre grand témoin sera Monique Durand Wood, en mission d'aumônerie en hôpital psychiatrique pendant 15 ans, auteur de « Ajouter foi à la folie ».

Monseigneur Jean-Charles Thomas, Evêque émérite de Versailles, conseiller spirituel national du mouvement, participera à la journée.

Vous recevrez dans les premiers jours de janvier 2011 une invitation et un bulletin d'inscription. Ces informations seront également sur notre site :

www.relaisamitiepriere.fr

Vous pouvez aussi noter dès à présent que le **Pèlerinage du 30^{ème} anniversaire de Relais** aura lieu à Lourdes du 9 au 13 mai 2012

Relais d'amitié et de prière "une lumière dans la nuit"

• **Association** au service des familles et amis de personnes atteintes de troubles ou de maladie psychiques. Fondée en 1982, avec le soutien de l'OCH et du Secours Catholique.

But : soutenir ceux et celles qui sont éprouvés par la relation familiale avec une personne malade psychique et les aider à découvrir les signes d'Espérance dans leur vie.

RESPONSABLES

Président : Jean-Claude Leclercq
Secrétaire nationale : Christine des Portes
Courriel : contact@relaisamitiepriere.fr
Egalement membres du bureau du Conseil d'administration :
Philippe de Lachapelle, vice-président
Olivier Balsan, vice-président
Jean-Michel Grzeczkwicz, trésorier

CONTACT

90, avenue de Suffren
75738 PARIS Cedex 15
Tél : 01 44 49 07 17 (répondeur)
Courriel : contact@relaisamitiepriere.fr
www.relaisamitiepriere.fr

Les groupes Relais d'amitié et de prière

ILE DE FRANCE

- **BOUCLE DE LA SEINE / YVELINES**
Claire Bielak
Contact : Joseph Gressin
Tél. 01 39 13 63 97
- **GROUPE DES DEUX RIVES**
Courbevoie/Levallois/Neuilly
Béatrice Balsan
Tél. 01 47 45 37 12
- **HAUTS DE SEINE**
Brigitte Descourtieux
Tél. 01 47 51 78 74
- **MELUN/SEINE-ET-MARNE**
Hubert et Brigitte Peigné
Tél. 01 64 71 09 35
- **PARIS/ILE DE FRANCE**
Philippe Lefèvre
Tél. 01 47 47 25 24
- **PONTOISE / VAL D'OISE**
Jean et Suzanne Gillet
Tél. 01 30 35 49 16
- **ST QUENTIN EN YVELINES**
Jean-Claude Leclercq
Tél. 01 39 53 60 88
- **VAL DE MARNE**
Nicole Giovaninetti
Tél. 01 43 74 03 70
- **VERSAILLES**
Annik Leclercq
Tél. 01 39 53 60 88

NORD-PICARDIE

- **LILLE**
Michèle Hétru Van Engelandt
Tél. 03 20 92 81 21 après 19h
- **CLERMONT DE L'OISE / OISE**
Monique Bantégny
Tél. 03 44 21 45 00

EST

- **EPINAL**
Jean-Marie Thomas
Tél. 03 29 35 67 47
- **NANCY**
Alice Noël
Tél. 03 83 21 44 66

CENTRE

- **BOURGES**
Thérèse Vidal
02 48 65 81 38

MIDI-PROVENCE

- **AIX EN PROVENCE**
Anne et Maurice Litaudon
Tél. 04 42 23 10 36
- **MARSEILLE**
Hélène Poitevin
Tél. 04 91 90 35 53

- **MONTPELLIER**
Dominique-Anne Vandesande
Tél. 04 67 50 54 32

- **TOULON**
Ghislaine Lambert
Tél. 04 94 30 03 12

LYON / SAVOIE

- **GRENOBLE**
Bernadette Métral
Tél. 06 66 09 63 43
- **LYON**
Marie-Paule Voorhoeve
Tél. 04 78 57 65 68

OUEST

- **ALENÇON**
Anne-Marie Chuquard
Tél. 02 33 29 29 10
- **ANGERS**
Geneviève d'Anthenaise
Tél. 02 41 59 98 82
- **BAGNOLES DE L'ORNE**
Marie-Noëlle Crué
Tél. 02 33 30 87 02
- **CAEN**
Marc Gavard
Tél. 02 31 97 08 88
- **LAVAL**
Julien et Jacqueline Arcanger
Tél. 02 43 05 73 16
- **LE MANS**
Pierre Duveau
Tél. 02 43 24 32 02
- **NANTES**
Anne Garnier
Tél. 02 40 47 50 60
- **RENNES**
Françoise Baudouin
Tél. 02 99 36 46 23
- **SAINT BRIEUC**
Marie Duault
Tél. 02 96 61 64 13
- **VANNES**
Christiane Gilbert
Tél. 02 97 46 55 11

SUD-OUEST

- **BORDEAUX**
Alette Lescure
Tél. 05 56 08 84 51
- **LIBOURNE**
Odée Delsart
Tél. 05 57 84 40 53
- **LIMOGES**
Guillaume Lamy de La Chapelle
Tél. 05 55 35 32 58
- **TOULOUSE**
Antoinette Pouzenc
Tél. 05 61 49 32 81